



Caf
de la Charente-
Maritime

Les Actus Caf



L'essentiel de l'actualité Caf tous les mois...

Octobre
2025



SOMMAIRE



LE P'TIT ZOOM

Nouveau : TROOV Rdv



ACTU LOCALE

Accueil Caf La Rochelle ouvert le mardi



ACTU LEGISLATION

Evolution Allocation Proche Aidant (Ajpa)



ACTU SERVICES EN LIGNE

Focus DTR RSA et Prime d'activité



LA VIDÉO DU MOIS

La Caf décrypte pour vous : la solidarité à la source



L'AGENDA

On vous donne rendez-vous le ...



TROOV Rdv

Un nouveau logiciel de prise de rendez-vous



Ce qui change avec TROOV Rdv

- **La connexion à l'espace "Mon compte"**
pour pouvoir prendre rendez-vous lorsqu'on est allocataire
- **La possibilité de créer son espace "Mon compte"**
si on n'est pas allocataire et sans avoir à faire une demande de prestation
- **Les motifs de rendez-vous**



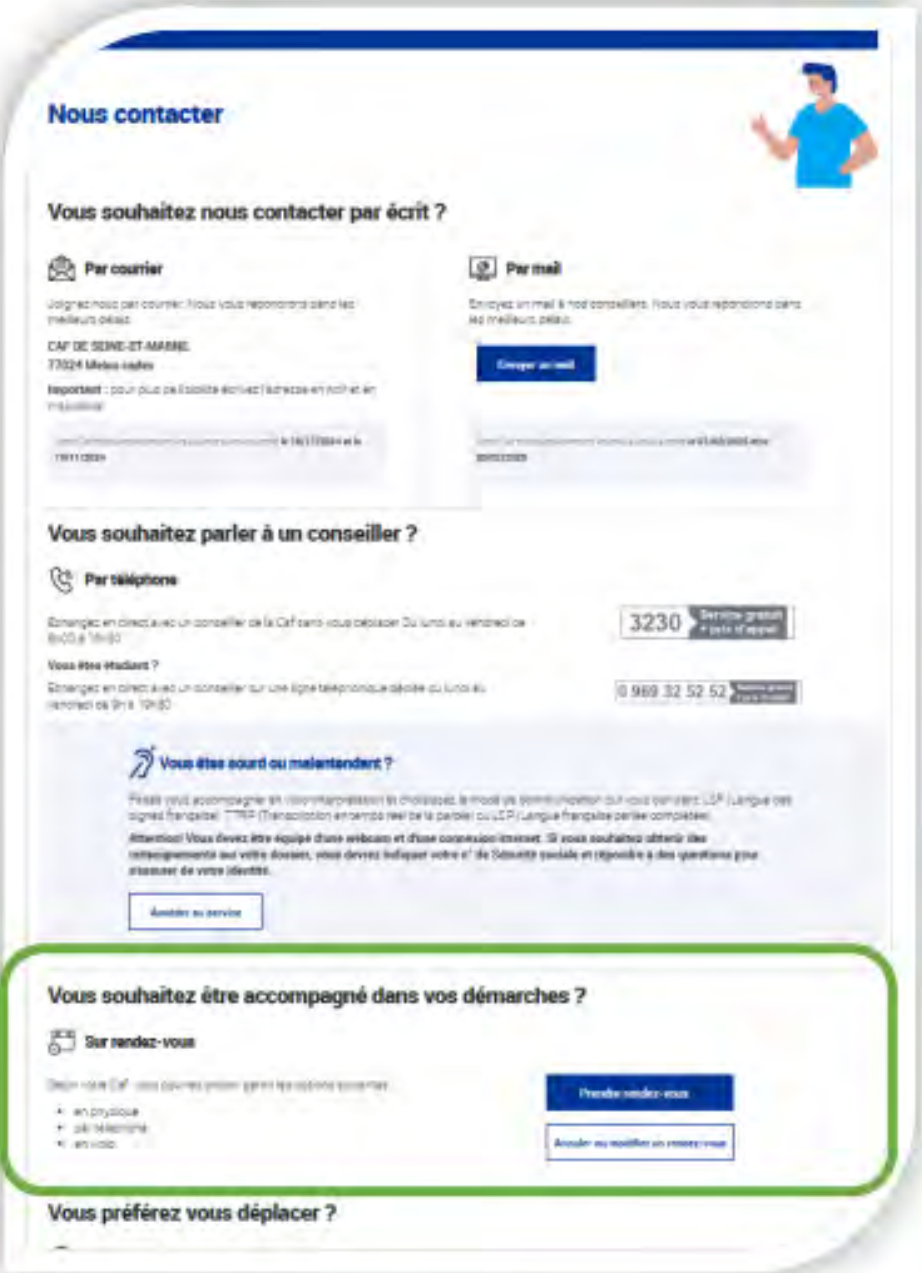
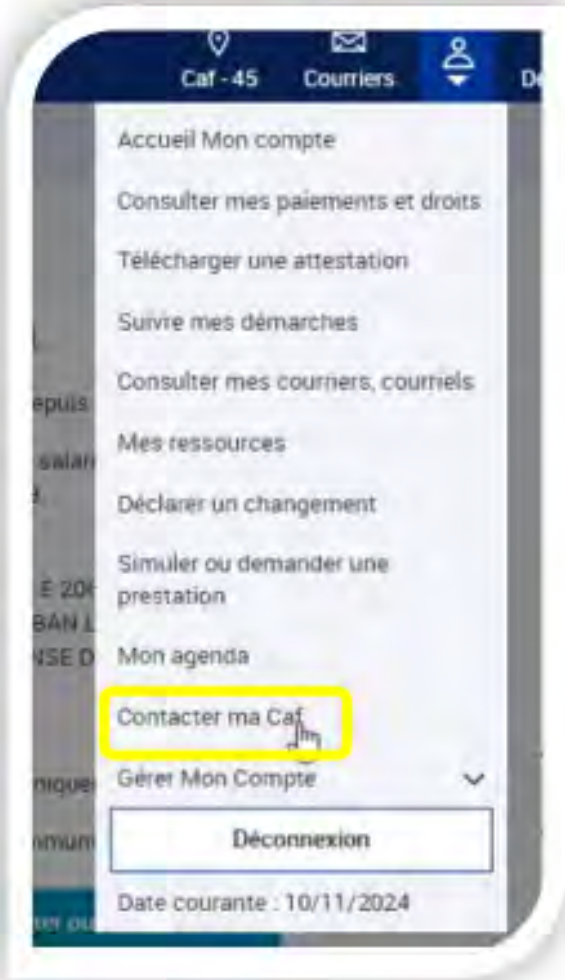
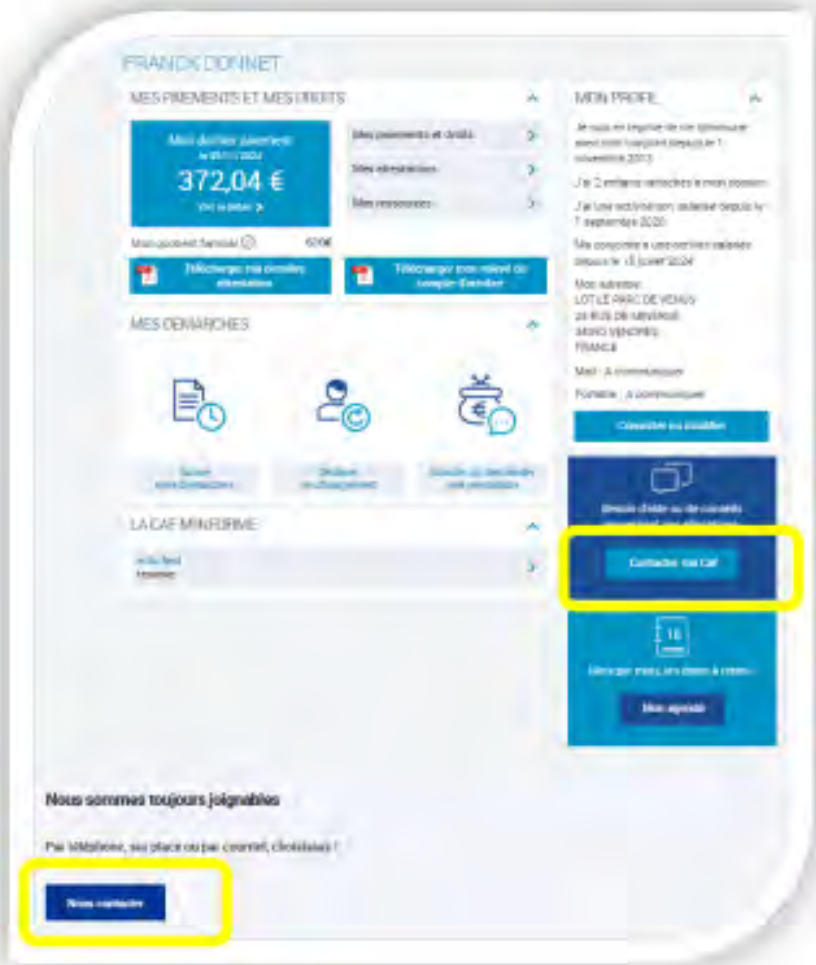
TROOV Rdv

La prise de rendez-vous via un ordinateur



L'utilisateur connecté à son tableau de bord qui souhaite prendre rdv dispose de 3 points d'entrée :

- Nous contacter
- Contacter ma Caf
- Menu - Contacter ma caf





TROOV Rdv

La prise de rendez-vous via l'Appli mobile sur un Smartphone



Dans le **Menu** (en bas à droite), au clic sur **"Contacter ma Caf"**, l'utilisateur est dirigé vers la page "Nous contacter". Il fait défiler la page vers le bas jusqu'à la rubrique **"Je souhaite être accompagné dans mes démarches"**, pour cliquer sur **"Prendre rendez-vous"**, et est redirigé vers l'outil de prise de rendez-vous.





TROOV Rdv

La prise de rendez-vous pour les non-allocataires

Important à savoir :

- Depuis la mise en place de TROOV Rdv (le 15/09/2025), **les usagers qui ne sont pas allocataire d'une Caf sont invités à créer leur espace "Mon compte" pour prendre un rdv**. Il leur faut une adresse mail et un numéro de téléphone portable lors de la création de leur espace "Mon compte".
- **S'ils ne veulent pas créer d'espace "Mon compte", la prise de rendez-vous se fera par téléphone au 3230** ou lors de leur venue dans un accueil Caf.

Prendre Rdv au 3230 sans être allocataire

=> Si création de l'espace « Mon compte » non souhaitée ou impossible

1. Numéro de Département : **17**
2. Votre dossier est géré par la Caf de la Charente-Maritime ?
 - Oui : **Tapez 1**
 - Non : Tapez 2 => Votre dossier est géré par la Caf de la Charente-Maritime ?
3. Vous souhaitez :
 - Des informations sur les paiements, la réforme du CMG, l'Ars : Tapez 0
 - Avoir des informations personnalisées sur votre compte : Tapez 1
 - Obtenir des informations générales ou vous êtes non-allocataire, professionnel, élu ou bailleur : **Tapez 2**
 - Avoir un accompagnement à la navigation sur le caf.fr, un complément d'informations générales sur les prestations familiales, des informations sur les actualités de votre Caf : Tapez 3
 - Des informations complémentaires sur l'Aripa : Tapez 4
4. Vous :
 1. souhaitez avoir des informations sur les horaires : Tapez 1
 2. êtes non-allocataire, professionnel, élu ou bailleur et vous désirez des informations générales : **Tapez 2**
5. Vous allez être mis en relation avec un conseiller, si vous voulez des informations personnalisées : **Tapez 9** sinon attendez...
6. Indiquez votre numéro de sécurité sociale : **veuillez saisir les 13 premiers chiffres de votre numéro de sécurité sociale présents sur votre carte vitale.**

=> 17 / 1 / 2 / 2 / 9 + Numéro de sécurité sociale (13 chiffres)



TROOV Rdv

Des nouveaux motifs de rendez-vous

PRENDRE UN RENDEZ-VOUS • AVEC LA 17 CAF DE LA CHARENTE-MARITIME 

1 MOTIF — 2 CRÉNEAU — 3 CONTACT — 4 VALIDATION

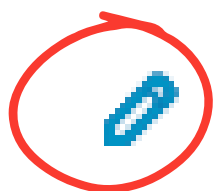
Tous les champs sont obligatoires, sauf mention contraire

Quel est le motif du rendez-vous ?

Choisir un motif 

Précisez

Choisir 



Possibilité de modifier la Caf où l'on souhaite prendre RDV

Situation familiale :

- J'élève seul mon enfant
- Je me sépare
- Je dois de l'argent à la Caf
- Je veux me renseigner sur mon dossier
- J'ai besoin d'aide pour mes démarches (caf.fr, appli mobile)

Enfant :

- J'attends / J'accueille un enfant
- J'élève seul mon enfant
- Je cesse/réduis mon activité pour m'occuper de mon enfant
- Je veux me renseigner sur mon dossier
- Mon enfant est en situation de handicap
- J'ai besoin d'aide pour mes démarches (caf.fr, appli mobile)

Situation professionnelle :

- Je cesse/réduis mon activité pour m'occuper de mon enfant
- Je veux me renseigner sur mon dossier
- Je veux faire une demande de Rsa / Prime d'activité
- Je dois de l'argent à la Caf
- Instruction RSA
- Je suis travailleur handicapé
- Je suis travailleur indépendant
- J'ai besoin d'aide pour mes démarches (caf.fr, appli mobile)

Jeune adulte <25ans :

- Je veux me renseigner sur mon dossier
- J'ai besoin d'aide pour mes démarches (caf.fr, appli mobile)

Handicap :

- Je veux me renseigner sur mon dossier
- Mon enfant est en situation de handicap
- Mon conjoint est ou moi sommes en situation de handicap
- Je suis travailleur handicapé
- J'ai besoin d'aide pour mes démarches (caf.fr, Appli mobile)

Logement :

- Je veux me renseigner sur mon dossier
- J'ai besoin d'aide pour mes démarches (caf.fr, appli mobile)

Ressortissant étranger :

- Je veux me renseigner sur mon dossier
- J'ai besoin d'aide pour mes démarches (caf.fr, appli mobile)

Retraité :

- Je veux me renseigner sur mon dossier
- J'ai besoin d'aide pour mes démarches (caf.fr, appli mobile)

Ressources :

- Je veux faire une demande de Rsa / Prime d'activité
- Je dois de l'argent à la Caf
- Instruction RSA
- Je veux me renseigner sur mon dossier
- J'ai besoin d'aide pour mes démarches (caf.fr, appli mobile)



TROOV Rdv

Des nouveaux motifs de rendez-vous

PRENDRE UN RENDEZ-VOUS • AVEC LA 17 CAF DE LA CHARENTE-MARITIME 

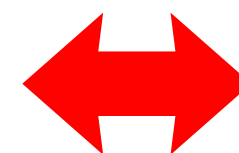
1 MOTIF — 2 CRÉNEAU — 3 CONTACT — 4 VALIDATION

Jeune adulte < 25 ans • Je veux me renseigner sur mon dossier

Modifier le motif

CHOISIR VOTRE CRÉNEAU - 2/4

Filtrer 



Filtrer votre recherche 

Choisissez votre mode de rendez-vous

☒ Tous les modes

 Rendez-vous téléphonique

 Rendez-vous en visioconférence

 Rendez-vous sur site

Sélectionnez un ou plusieurs sites

☒ Tous les sites

 La Rochelle - Siège

 Antenne de Saintes

 Antenne de Rochefort

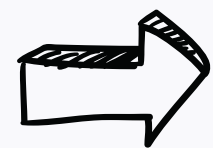
 Saint Jean d'Angely - Permanence

 Jonzac - Permanence

Confirmer

Important à savoir :

- Utiliser les filtres pour les modes de rendez-vous (téléphonique, Visio ou sur site Caf)
- A l'ouverture de la page "Filtrer votre recherche", les cases "Tous les modes" et "Tous les sites" sont cochées automatiquement. **Pour appliquer des filtres, il faut décocher ces cases.**



Accueil Caf La Rochelle

Ouverture sans Rendez-vous le mardi



Le saviez-vous ?

Depuis le 02 Juin 2025,
l'accueil au siège de la Caf à La Rochelle est ouvert le mardi de 8h30 à 16h30 sans Rdv
pour l'accompagnement aux démarches en ligne
(en plus du lundi, mercredi et vendredi).

BIENVENUE

Accueil Caf de La Rochelle

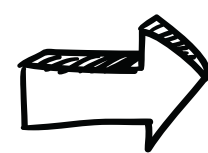
Tous les jours de la semaine,
sur rendez vous avec un Gestionnaire
Conseil Allocataire (Rdv niveau 2)



Les lundis, mardis, mercredis, vendredis
de 8h30 à 16h30
pour réaliser vos **démarches en ligne**
avec un conseiller.

sans rendez-vous





Allocation Journalière du Proche Aidant (Ajpa)

Evolution concernant le nombre de personnes aidées

L'Allocation journalière du proche aidant (Ajpa) élargie jusqu'à 4 personnes aidées.

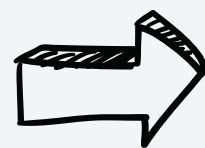
Les aidants qui réduisent ou interrompent leur activité professionnelle pour prendre soin d'un proche en situation de handicap, de perte d'autonomie ou de maladie peuvent bénéficier, sous certaines conditions, de l'Ajpa, versée par la Caf.

Depuis le 1er janvier, un même aidant peut soutenir jusqu'à 4 personnes tout au long de sa carrière (contre 1 personne auparavant).

Il peut percevoir cette indemnité, d'un montant de 65.8€/jour, pendant 66 jours par personne aidée, soit au total 264 jours. **Cet élargissement apporte davantage de souplesse permettant d'assister plusieurs proches, à différents moments de leur vie et permet de mieux prendre en compte la diversité, l'évolution et la complexité des situations.**

[Plus d'infos.](#)

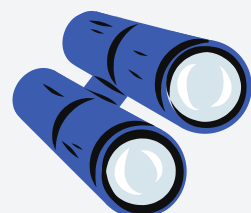




DTR Rsa et Prime d'activité

Focus sur le changement de trimestrialité

Focus



sur

Généralisation de la Solidarité à la source : simplification des démarches

Depuis le 1er mars, les bénéficiaires du Rsa et de la Prime d'activité bénéficient d'une innovation majeure : le pré-remplissage automatique de leurs déclarations trimestrielles pour leurs salaires et les revenus de remplacement.

Cette réforme implique aussi un changement de trimestrialité, les ressources des revenus prises en compte sont désormais M-4 à M-2 (contre M-1 à M-3 avant la réforme).

Pour rappel

La déclaration des ressources se fait en 2 étapes : **validation des ressources récupérées automatiquement par la Caf puis déclaration des ressources complémentaires** (revenus des travailleurs indépendants, revenus perçus à l'étranger ou pensions alimentaires).

[En savoir +.](#)



[Watch video on YouTube](#)

Error 153

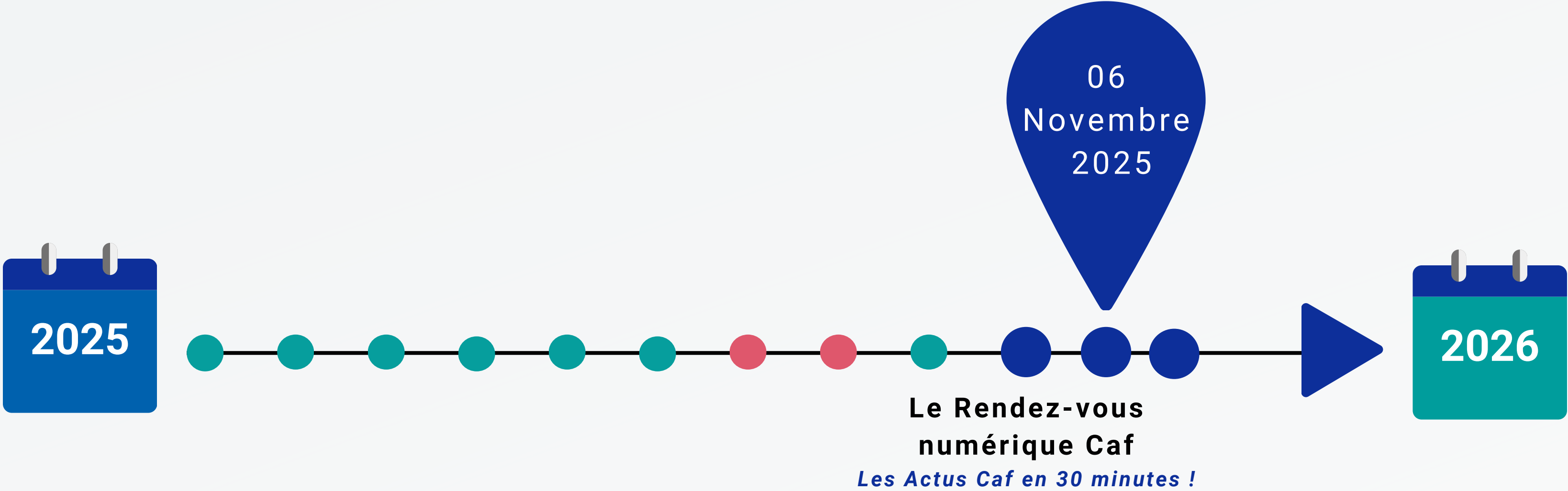
Video player configuration error



[Voir la vidéo](#)



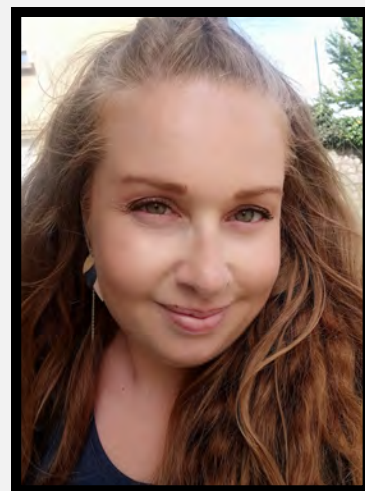
 [S'inscrire aux prochains webinaires](#)



Merci
pour votre attention...



Laetitia BLANCHARD
Chargée de promotion
des offres de service numériques



Amandine BONNIN
Conseiller de service à l'utilisateur
Experte des démarches en ligne

